



MAIRIE DE LAIZ

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 OCTOBRE 2016

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Excusé(e)s : 5
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mille seize, le 20 octobre et à 20 H 30, le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué le 10 octobre 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves ZANCANARO, Maire

Etaient présents : M. ZANCANARO, Mme SIRI Sylvie, M. BLOUZARD Robert M. CHEVRET Jean-Paul, Mme GAUDEMER Nelly, M. BODIN Jean-Claude, M. BOUCHOUX Gilbert, M.LONGERE Thomas, M.SCHAUVING Sébastien

Etaient excusé(e)s : Mme MARECHAL Annie, Mme GUYOT Annie, Mme GAULIN-POIZAT Isabelle, M. DESPLANCHES Fabrice, Mme BERNOLLIN Catherine

Secrétaire de séance : M.LONGERE Thomas

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 20 OCTOBRE 2016

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 septembre 2016

DELIBERATIONS

N° 16-57 - SUBVENTIONS VERSEES EN 2016

Il est proposé d'attribuer les subventions suivantes

- Communautés de communes du canton de Pont de Veyle 412.50 €
(participation centre de loisirs été 2016)

VU le code des communes

VU le budget primitif 2016 approuvé le 24/03/2016

VU le rapport présenté par le Maire

Considérant les demandes de subventions faites par les associations et leur intérêt pour la vie et le dynamisme local,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE d'accorder une subvention aux organismes cités ci-dessus

DIT que cette dépense sera imputée à l'article 6574 du budget de l'exercice 2016

N° 16- 58 - DECISION MODIFICATIVE N°6 BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de prendre une décision modificative afin d'avoir les crédits nécessaires pour payer le titre émis par la communauté de communes du canton de Pont de Veyle d'un montant de 412.50 € correspondant à la participation aux centres de loisirs des enfants habitants sur la commune.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 20 OCTOBRE 2016

	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D6068 : Autres matières et fournitures	1 000.00 €			
D6574 : Subv font pers droit privé		1 000.00 €		
TOTAL	1 000.00 €	1 000.00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- **DECIDE** de prendre une décision modificative suivant les éléments cités ci-dessus

N° 16-59 - Demande de subvention. SECURITE ECOLE

Monsieur le Maire rappelle les mesures complémentaires de sécurité dans les établissements scolaires au vu du contexte actuel de menace terroriste.

A la suite des diagnostics de sécurité réalisés pour chaque établissement conformément à la circulaire du 25 novembre 2015, des mesures complémentaires de sécurité et de surveillance doivent être prises en lien avec les collectivités compétentes (vidéo-protection, digicode etc.) pour protéger les espaces particulièrement vulnérables (accès isolés, façades exposées etc.).

Pour se faire la commune doit investir dans un système d'interphone sans fil avec digicode et commande à distance pour l'ouverture et la fermeture du portail de l'école primaire et une nouvelle serrure côté école maternelle.

Et sollicite l'aide de l'état pour une aide à l'investissement pour un montant de 1915.00 €, suivant le plan de financement ci-après.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

Après en avoir délibéré

APPROUVE le projet

APPROUVE le plan de financement

SOLLICITE dans le cadre de cette opération une subvention auprès du Conseil Départemental.

DIT que le programme est inscrit au budget

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces concernant ce programme d'investissement.

N° 16-60 - délibération approuvant le plan de financement de la mise aux normes d'accessibilité de l'école

La commune sollicite la communauté de communes du canton de Pont de Veyle pour une aide à l'investissement de 2 288.00 euros dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité de l'école d'un montant de 13 603.15 €.

	Montant € HT	%
Coût de l'opération des travaux	13 603.15€	100
Fonds de concours CCPV	2 288.00 €	16.82
Conseil Départemental de l'Ain	0.00 €	0
Etat	4 952.00 €	36.40
Autofinancement	6 363.15€	46.78

conseil municipal,

Le

Après en avoir délibéré

SOLLICITE auprès de la communauté de communes du canton de Pont de Veyle une aide à l'investissement de 2 288.00 euros.

AUTORISE à l'unanimité des membres présents, le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

DIVERS

Sécurité école :

Un devis a été accepté par le conseil pour l'installation d'un système de sécurité à la porte d'entrée côté primaire afin que la directrice puisse gérer à distance l'ouverture et la fermeture sans s'absenter de sa classe.

Grillage terrain de tennis :

La collectivité a reçu 4 devis pour changer le grillage du terrain de tennis. Décision reportée au prochain conseil en attendant des précisions complémentaires.

Isolant acoustique pour la cantine :

La collectivité souhaite installer un isolant acoustique dans la cantine. Un devis a été reçu. Décision reportée au prochain conseil en attendant des précisions complémentaires.

Profils anti pince doigts :

Des profils anti pince doigts seront installés sur les portes des 3 classes de l'école primaire

Mise aux normes au sein de l'école :

Au vu de la continuité des travaux effectués pour la mise aux normes dans les écoles, une cornière sera installée sur l'escalier situé à l'entrée de la cantine.

Auto laveuse salle des fêtes :

L'auto laveuse a été réparée

Perforateur :

Le perforateur utilisé par les cantonniers ne fonctionnant plus, la collectivité a dû faire l'acquisition d'un nouveau matériel.

Plantations :

Suite au projet d'échange de terrain, le technicien en charge des forêts au comité départemental de la chasse serait favorable pour que les plantations soient repoussées à l'année prochaine afin d'établir une convention avec la commune. Cette convention permettrait à la commune de planter des acacias à titre gratuit moyennant que cette dernière reste en place un certain nombre d'années. Il a été évoqué que les abords du terrain seraient réservés à l'école afin d'effectuer des plantations d'arbustes divers par les enfants.

Eclairage public :

1 lampadaire à l'entrée du parc d'activité du Balloux a été installé.
1 lampadaire à l'abri bus à Pin proche du carrefour sera installé cette fin de semaine.
1 lampadaire sera installé route de Dîmes vers SUPER U et les éclairages de l'église seront changés et complétés.

Un poteau supportant de l'éclairage public route de Cruzilles est tombé. Il a été mis en sécurité par le SIEA qui fait le nécessaire pour remettre en fonctionnement les 4 lampadaires.

Un interrupteur sera installé pour l'éclairage des luminaires de la place du village. Les 5 lampadaires boules sous les tilleuls du centre ont été retirés et remplacés par 2 lampadaires aux normes antipollution lumineuses.

Un devis est demandé pour l'installation d'un point lumineux aux abords du passage piéton au carrefour des dîmes route de Châtillon.

Le SIEA a procédé à une visite de toutes les armoires électriques de la commune et propose deux devis

- Un concernant la mise en place d'horloge astronomique et un concernant la mise aux normes de toutes les armoires.

Suite à la transformation de ces armoires , la commune établira un plan d'éclairage nocturne.

Poteau France Telecom :

Un poteau Telecom route de Moncepey est cassé il doit être replanté.

Maison centre du village :

Un compromis de vente a été signé par des habitants de la commune. La commune ne souhaite pas appliquer son droit de préemption.

Les huguets :

Dès le 1^{er} décembre un salon d'esthétique ainsi qu'un salon de coiffure ouvriront ses portes aux Huguets.
Les logements HAISSOR seront livrés fin février début mars 2017.

Ligue contre le cancer :

Une soixantaine de personnes ont participé à la marche solidaire de la ligue contre le cancer. Un don de 345 € a été fait à la ligue contre le cancer.

Calendrier :

Commémoration du 11 novembre : 11h00 devant la mairie
Comité consultative des pompiers le 11 novembre à 9h00
Conférence sur (Pont de Veyle 1936) le samedi 22 octobre à 14h30 à Pont de Veyle
Jamay Yves à l'escale le samedi 12 novembre
Fleurissement repoussé au samedi 29 octobre (terrain trop mouillé)

Fin de séance de 22H30